

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

***De l'indignation à l'action,
une volonté humaniste***

***Paradis fiscaux et blanchiment :
une vérité cachée***

Éric VERNIER

Dossier n° 2015 - 030

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2015 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 97 – *Les 150 ans de La Ligue de l'Enseignement et les 55 ans du Pacte scolaire*

n° 98 – *Judaïsme : littérature et éthique*

n° 99 – *Francs-Parlers n° 8*

n° 100 – *Islams, islamismes et franc-maçonneries*

Paradis fiscaux et blanchiment : une vérité cachée

Éric VERNIER

Aujourd'hui, la fraude tombe mal parce qu'elle est beaucoup moins cachée qu'il n'y paraît, puisque tous les jours on a une nouvelle affaire qui sort et malheureusement chaque affaire fait oublier la précédente. Et on a déjà oublié l'affaire Guéant¹, ainsi que l'affaire Cahuzak², ou encore l'affaire Thomas Fabius³, l'affaire Florence Lamblin⁴. Il y a beaucoup d'affaires comme celles-là, puis on les oublie petit à petit et c'est un peu dommage. Donc on va se remémorer tout cela, et surtout, on parlera de réalité. Cette réalité criminelle et financière qui, malheureusement, nous permet, aujourd'hui, de nous indigner.

Évoquons d'abord l'argent sale, celui qui va devoir, justement, être blanchi. Tout le monde sait qu'il y a de l'argent sale partout dans le monde.

Quelques chiffres et des explications sur le fonctionnement

L'argent sale concerne deux types de monnaies en quelque sorte : c'est d'abord ce que l'on appelle l'argent noir qui est créé par les acteurs

¹ Claude GUÉANT doit s'expliquer sur le versement de cinq cents mille euros sur l'un de ses comptes et sur le paiement de grosses factures en liquide. Ces sommes ont été découvertes lors d'une perquisition dans le cadre de l'enquête sur un éventuel financement par la Libye de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. L'ex-ministre de l'Intérieur invoque des versements de primes en liquide et la vente de deux tableaux. www.lexpress.fr/actualite/societe/affaire-gueant-soupcons-de-primes-et-financement-occulte_1245929.html.

² L'affaire Cahuzak est un scandale politico-financier français mettant en cause Jérôme CAHUZAK, ministre délégué chargé du Budget lors du déclenchement de l'affaire, en décembre 2012. Il est accusé par le site d'information en ligne Mediapart d'avoir possédé des fonds non déclarés sur un compte en Suisse, puis à Singapour.

³ Thomas FABIOUS, fils de l'ancien premier Ministre, est soupçonné de faux, escroquerie et blanchiment.

⁴ Florence LAMBLIN, élue parisienne EELV, est mise en examen dans une histoire de trafic de drogue et de blanchiment d'argent en provenance de Suisse.

traditionnels de l'argent sale, c'est-à-dire les grandes organisations criminelles, ce que l'on appelle communément les mafias. Ensuite on a des personnes dont on parle un peu plus aujourd'hui, c'est ce que l'on appelle les « acteurs honnêtes », c'est-à-dire les hommes politiques, les chefs d'entreprise, les fonctionnaires, les hommes d'affaires ou les banquiers, qui, à un moment donné, vont basculer de l'autre côté de la frontière légale, c'est-à-dire qu'ils vont accepter la corruption, qu'ils vont frauder le fisc, qu'ils vont détourner des fonds, qu'ils vont procéder à des délits d'initiés, etc. Ils vont produire de l'argent « gris ». Et lorsque l'on parle de l'argent sale, il s'agit de cet ensemble.

Arrêtons-nous quelques instants sur l'argent « noir » pour bien rappeler ce qu'il y a derrière cette expression. Un terme a été inventé, il y a quelques années, il s'agit du PCB, produit criminel brut. On entend par là le PIB des activités criminelles. Ce PCB, aujourd'hui est, approximativement, de l'ordre de deux mille milliards de dollars par an. Deux mille milliards de dollars – j'ai beau être financier, à partir de quelques zéros, je suis toujours un petit peu perdu –... Comparer cela au PIB, puisque l'on parle bien d'un PIB particulier, cela en fait la huitième puissance mondiale. C'est-à-dire que deux mille milliards, c'est quasiment le PIB de la France, c'est autant que celui de l'Italie, c'est plus que tout le continent africain réuni.

De ces deux mille milliards, une grande partie va être blanchie. À peu près mille cinq cents milliards vont être blanchis et vont être injectés dans notre économie. Ils vont profiter à des investissements, notamment, immobiliers : on peut citer des investissements immobiliers à Paris avec les fameux bien mal acquis qui viennent d'Afrique.

On parle de PIB parce que vous le savez peut-être, ou peut-être pas, mais l'Europe, depuis le 1^{er} septembre 2015, oblige tous les pays européens à intégrer l'argent de la prostitution et l'argent de la drogue dans le PIB, ce qui permet à tous les pays européens d'augmenter leur PIB de trois points, à peu près, en moyenne.

À une certaine époque la Grèce l'avait fait (c'était en 1995), et c'était interdit, mais elle avait augmenté son PIB de vingt-cinq points grâce à l'intégration des revenus cachés. Certains sont pour cette addition : ils se disent que la comptabilité n'a rien à voir avec l'éthique, n'a rien à voir avec la déontologie. Mais vous savez très bien ce que l'on est en train d'intégrer dans la conscience, si, effectivement, dans le PIB officiel, on intègre la prostitution et la drogue.

Que représente la drogue ? C'est la première activité mondiale et c'est même, si l'on considère les aimantations économiques, la deuxième activité au monde, toutes activités confondues.

La première activité légale, c'est la vente d'arme. La deuxième activité, c'est la drogue : devant le pétrole, devant l'énergie, devant l'agro-alimentaire. La drogue c'est, si on parle de chiffre d'affaires, environ mille cinq cents milliards de dollars chaque année, c'est-à-dire que l'on est dans l'industrialisation complète de cette activité, avec des sous-marins qui transportent la drogue entre le Mexique et Miami.

Le *haschich*⁵ marocain représente trois milliards d'euros de chiffre d'affaires. Comparé au PIB du Maroc qui est de cent milliards, c'est une activité qui est extrêmement lucrative puisque sur ces mille cinq cents milliards, il doit y avoir, à peu près, huit cents milliards de bénéfice ; huit cents milliards qui seront en partie blanchis et qui vont entrer dans notre économie.

Parlons aussi du trafic d'êtres humains. Si on parle de la prostitution avec tous les réseaux. On y reviendra tout à l'heure pour vous montrer comment sont traitées, aujourd'hui, les femmes et c'est très loin de la Bretonne qui vient se perdre à Paris. On est dans des réseaux internationaux extrêmement vivants, extrêmement puissants.

Lorsque c'est déroulé le championnat d'Europe de football en Ukraine, ce championnat a rapporté, sur ces trois semaines d'événement, cinq cents millions d'euros de recette. Au même moment, toute la prostitution que l'on a mis autour des stades – puisqu'à ce moment-là les mafias albanaise, russe, biélorusse et ukrainienne ont ramené les filles autour des stades pendant l'événement –, cette prostitution a rapporté trois cents millions d'euros, c'est-à-dire plus de la moitié de l'événement lui-même.

Le trafic d'être humains, c'est aussi le trafic d'organes, c'est le trafic d'organes d'enfants qui est en train d'exploser. C'est anecdotique, mais le trafic d'organes représente dix pour cent des transplantations dans le monde. Cela rapporte énormément d'argent à de nombreuses mafias et notamment en Amérique du Sud, au Pakistan, en Chine, etc. Le trafic d'enfants se développe, malheureusement.

La contrefaçon qui représente, aujourd'hui, dix à quinze pour cent du commerce mondial – quatre-vingts pour cent de cette contrefaçon est

⁵ Le *haschich* est le nom courant de la résine de cannabis. L'étymologie de ce mot est contestée, mais il est avéré que le mot *haschich* est d'origine arabe.

chinoise. Cela dit, rien qu'avec la contrefaçon la Chine détient huit pour cent des échanges mondiaux.

En ce qui concerne les médicaments, c'est plus de quinze pour cent de contrefaçon, aujourd'hui, grâce à *Internet*. Si on va en Afrique subsaharienne, les médicaments contrefaits représentent plus de quatre-vingt-cinq pour cent des médicaments vendus.

Et puis on en arrive à l'environnement, avec des méthodes qui se développent petit à petit, avec les bateaux que l'on coule remplis de cochonneries au large de la Méditerranée. C'est la spécialité de certaines mafias italiennes, pour ne pas dire les « éco-mafias », qui rendent toxiques les eaux méditerranéennes jusqu'à augmenter le taux de cancer dans le sud de l'Italie par rapport au reste du pays.

Voici quelques éléments de ce qui va produire énormément d'argent : on parle en centaines de milliards de dollars et qui vont être blanchis pour être intégrés dans notre économie.

Cet argent va être blanchi, notamment, grâce aux paradis fiscaux, dont on parle beaucoup en ce moment. Les paradis fiscaux sont une particularité. En finance, on n'a pas les septante-deux vierges, mais on a trois paradis, ce qui n'est pas mal. Effectivement, on parle toujours des paradis fiscaux, mais ce qui pose problème ce n'est pas seulement l'aspect fiscal, c'est surtout que ces paradis fiscaux sont en même temps, très souvent, des paradis bancaires, c'est-à-dire des lieux avec une opacité totale, ce qui permet de faire tout ce que l'on lit, aujourd'hui, dans les journaux. Puis ce sont des paradis judiciaires, c'est-à-dire que ce sont des territoires où l'on ne vous demande pas d'où vient l'argent, d'où il provient, ou comment vous l'avez gagné. C'est ce cumul des trois qui, aujourd'hui, pose problème et qui permet de se produire tout ce que l'on entend chaque jour.

Dans ces paradis fiscaux, il y a plusieurs dizaines de trillions de dollars – maintenant on parle de trillions parce que les milliards et les millions ne sont plus suffisants –, il y a vingt-cinq trillions rien que sur les mécanismes financiers et il faut rajouter l'immobilier, les *yachts*, les œuvres d'art, etc.

Pour vous expliquer ce que représente dix trillions, c'est en fait dix mille milliards d'euro, cela représente six mille cinq cents millions de milliards d'anciens francs français. On a du mal à croire que ces paradis n'existent pas, puisqu'on a entendu des hommes politiques dire que c'était terminé en 2009, et on a encore entendu, il y a peu de temps, dire : « Ça y est ! On a trouvé une solution ».

On arrive quelquefois par certain calcul à dire qu'il y a zéro paradis fiscaux dans le monde. Ce qui est quand même assez étonnant, car en fait

si on écoute les ONG, il y en a plutôt une soixantaine – c'est à peu près mon calcul aussi. Ces paradis fiscaux sont essentiellement basés en Europe et dans les Caraïbes. Il y a donc du travail si l'on souhaite éradiquer le problème.

Certains de ces paradis fiscaux sont très proches de l'Union européenne puisque certains en font même partie. Ils font partie de la Grande-Bretagne, voire de la France. Pensons à Monaco ou Andorre qui ne sont pas très éloignés, puisque le président de la République française est en même temps prince, ou co-prince, de ces territoires.

Voici quelques exemples de blanchiment pour vous montrer quelle est la facilité de blanchir des millions, des milliards et ce, quelle que soit l'origine de ces fonds :

– *Le prêt adossé* qu'ont dû utiliser des gens comme Jérôme Cahuzak, Thomas Fabius ou d'autres.

Le prêt adossé ou le prêt autofinancé, c'est très simple : vous avez de l'argent sale, un million de dollars par exemple, qui part dans les îles, dans la région des Caraïbes, qui va être déposé dans une banque tout à fait normale – il ne faut pas croire que là-bas vous avez des banques suspectes, c'est l'UMP, c'est la Caisse d'Épargne, etc. Cet argent va être viré au Luxembourg, il passera d'abord par plusieurs pays pour brouiller les pistes. En même temps, vous avez quelqu'un en France qui empruntera un million de dollars auprès d'une banque londonienne. La banque de Londres va dire : « C'est d'accord, je vais vous prêter un million de dollars, mais qu'est-ce que vous me donnez en garantie ? » L'emprunteur répondra qu'il lui donne en garantie l'argent qui est bloqué au Luxembourg.

Voilà comment on transforme une valise de billets en emprunt tout à fait légal. Ensuite, le blanchisseur soit ne remboursera pas et la banque se remboursera auprès de la banque luxembourgeoise, on aura alors effectivement blanchi ce million ; soit il investira dans l'immobilier ou dans des entreprises et donc il y aura toujours ce million de dollars bloqué au Luxembourg pour régler l'opération et pour à nouveau emprunter et pour à nouveau investir. C'est comme cela que les grandes mafias se sont constituées des empires.

Lorsque l'on parle de grandes mafias, cela peut être des mafias étatiques tel que certains pays, notamment, des pays du Golfe, des provinces de Chine ou d'ailleurs.

– *Le blanchiment à domicile*, c'est encore plus simple. Comme son nom l'indique, vous blanchissez de l'argent sans bouger de chez vous.

Vous avez un homme d'affaires qui a quelques activités parallèles dans la région de Bordeaux ou de Bergerac, par exemple. Heureusement, il a un compte au Lichtenstein. Il appelle son banquier et lui dit : « Écoutez, j'ai un million d'euros dans une valise qui m'embête, est-ce que vous pouvez m'aider ? » Le banquier très serviable, va lui dire : « Bien sûr, je vais vous aider », et il va lui envoyer un autre de ses clients dont le métier c'est de transporter des valises, que l'on appelle aussi le « convoyeur ».

Le convoyeur va arriver chez l'homme d'affaires bordelais, va prendre la valise et va immédiatement prévenir le banquier qui va virer huit cents mille euros du compte du convoyeur sur le compte de l'homme d'affaires.

Voilà comment un million d'euros sales dans une valise se transforme en huit cents mille euros bien planqués dans une banque liechtensteinoise et permettra d'investir à travers le monde de manière très discrète. Ici, le risque pour l'homme d'affaires est très minime, il a lavé et blanchi son argent. Le banquier, lui, il a fait son métier, il ne risque rien. Le convoyeur, lui, a pris un petit peu de risque, mais c'est son métier. Et son risque, il l'a fait payer de vingt pour cent. C'est plutôt pas mal, il a gardé deux cents mille euros dans l'histoire. Ces convoyeurs sont souvent des proches de ministres, de rois, de princes. Ils détiennent l'immunité diplomatique qui leur permet de transporter la valise comme bon leur semble. Comme ils sont proches de ministres, de roi ou de princes, pour blanchir définitivement le contenu de la valise, cela ira très vite, il leur suffira de le mettre dans le trésor royal ou princier dont personne ne connaît ni le montant ni l'origine.

– Et puis on arrive à un autre type de montage, et ce sont les plus inquiétants, aujourd'hui, ce sont des montages où on va mêler *plusieurs types de blanchiment*.

C'est-à-dire qu'avec ces milliers de milliards, qui, chaque année, rentrent dans l'économie après avoir été blanchis, les mafias, les élus politiques vont investir dans l'immobilier, vont investir dans des entreprises industrielles, vont prendre des participations dans des grandes entreprises, vont acheter des PME. On en connaît dans le milieu du vin, dans le cognac, mais aussi dans d'autres activités, notamment dans le sud de la France. Des empires vont se créer petit à petit et vont devenir finalement des activités tout à fait légales avec des gens qui sont tout à fait honorables à leurs têtes, alors qu'il y a une activité criminelle par derrière. Aujourd'hui, certains gouvernements – y compris le gouvernement français – encouragent certains investissements russes ou Qataris qui – je peux vous l'assurer d'après mon travail –, présentent des fonds qui sont très suspects, pour ne pas dire plus.

Si on revient sur les trois thèmes importants, c'est-à-dire « liberté », « égalité », « fraternité », qui viennent d'être évoqués, on arrive petit à petit à des mafias pirates et des à gouvernements pirates, si on reprend les termes de Jacques Attali⁶.

Et cette situation aboutit à la pauvreté et à l'illettrisme parce que, comme les extrémistes en politique, ceux qui sont dans l'argent sales font en sorte que les gens qui sont autour d'eux restent profondément dans la pauvreté puisque c'est ce qui leur permet de les tenir et de leur faire faire les pires abominations en termes de criminalité. Provoquer l'illettrisme, c'est vraiment le fond de ces mafias qui sont bien plus présentes que ce que l'on peut croire et qui plongent certaines régions, et je pense notamment aux Pouilles ou à la Calabre dans le sud de l'Italie, dans la pauvreté. Il ne faut surtout pas que ces régions se développent, sinon cela entraverait les activités mafieuses.

Observons aussi la corruption grandissante. Souvent on montre du doigt des pays comme le Maroc, parce que l'on voit de temps en temps un policier qui prend un billet de quelques *dirhams*. Mais en fait la corruption, c'est surtout dans nos pays qu'elle s'exerce. Elle est évaluée à peu près trente milliards d'euros par an, car en France, la corruption ce n'est pas un billet d'un *dirham*, c'est à chaque fois quelques centaines de milliers d'euros ou de millions qui s'échangent, notamment lors de passage d'appels d'offres.

La drogue, on sait que, par rapport à la liberté, c'est un vrai problème. Aujourd'hui, on assiste à une augmentation des consommateurs sans précédent, pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que les prix ont extrêmement baissé, pour justement avoir un peu plus de clients. Aussi parce qu'on est plongé dans une crise extrêmement forte et cela engendre une augmentation des consommateurs. Si on regarde uniquement l'héroïne, entre les années 2008 et 2010, le marché a été multiplié par quatre.

Le trafic de drogue favorise aussi l'enrichissement des terroristes. Pour rappel cela concerne mille cinq cents milliards, lorsque l'on considère les talibans.

Lorsque l'on regarde ce qu'il s'est passé au Mali, on s'aperçoit que derrière un combat religieux extrémiste, on a surtout du trafic de

⁶ Jacques ATTALI est un économiste, écrivain et haut fonctionnaire français. Conseiller d'État, professeur d'économie, conseiller spécial de François Mitterrand de 1981 à 1991, puis fondateur et premier président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en 1991, il a présidé en 2008 la Commission pour la libération de la croissance française.

drogue. Et lorsque l'on regarde ce qu'il se passe en Afghanistan, entre les gouvernements successifs et les talibans, leur combat c'est plutôt de savoir qui va détenir les champs d'opium.

Pour la prostitution et le trafic d'êtres humains, il y a tout un débat qui souvent est idéologique et assez basique. Derrière cela, on oublie la réalité cruelle de la prostitution et du trafic d'êtres humains. On a évoqué l'Ukraine par rapport au championnat d'Europe de football. Mais on peut parler aussi de la gestation pour autrui. Depuis plus de quinze ans maintenant, en Thaïlande par exemple, on a des usines à bébés, c'est-à-dire que l'on va engraisser des jeunes femmes de quatorze, quinze ans, que l'on va payer cent ou deux cents dollars pour les neuf mois de grossesse, on va les faire enfanter et on vendra les bébés à des organismes qui, justement, s'occupent de la gestation pour autrui. Cela se déroule à présent en Guinée, où vous avez des usines à bébés qui ont été créées parce que, justement, il y a cette possibilité aujourd'hui. Et dès qu'il y a une possibilité de gagner de l'argent, les mafias s'engouffrent dedans.

On a démantelé, il y a deux ans, un réseau de proxénètes espagnols qui travaillaient avec la Guinée. Et quand on a récupéré les filles, qui sont transportées dans des conteneurs pour arriver en Europe, on a découvert que, sur leur bras, il y avait un code-barres tatoué. Elles étaient gérées par code-barres ! C'est de l'esclavage.

On a aussi un problème de *mimétisme*. Aujourd'hui si on veut travailler proprement –, même si le chef d'entreprise est honnête et veut vraiment continuer à travailler dans le cadre de ses valeurs –, avec la concurrence des entreprises mafieuses qui peuvent casser les prix et faire disparaître les gens honnêtes de manière très naturelle, à cause de cette concurrence, les entreprises honnêtes, dans certaines régions, sont obligées d'avoir des pratiques, des comportements à la limite de la légalité pour pouvoir survivre. Dans certains cas, l'entreprise commence à utiliser des produits de mauvaise qualité, des produits contrefaits pour pouvoir baisser leurs prix et pouvoir concurrencer ceux qui sont en face et qui, eux, n'hésitent pas à utiliser ce type de produits. C'est ce qu'on appelle aussi la « double peine ».

En Corse, par exemple, le racket est tel que les entreprises sont obligées de frauder le fisc pour pouvoir payer les sommes rackettées. Le racket est tel que la seule façon de survivre, c'est de gagner de l'argent ailleurs. Et où va-t-on gagner cet argent ? On va gagner de l'argent sur le fisc et c'est pour ça que l'on parle de « double peine » puisqu'il y a deux fiscalités : celle qui est de la Corse et celle qui est de l'État. Vous payez celle qui est en Corse parce que pour l'État, vous serez peut-être contrôlé et si vous êtes contrôlé,

vous aurez peut-être une sanction. Mais si vous ne payez pas le racket, la sanction tombe immédiatement : vous avez une balle dans la tête.

Le phénomène de blanchiment, de paradis fiscaux, crée un impact sur l'économie et sur l'égalité des chances entre les peuples notamment. C'est, d'abord, le trou noir de la balance des paiements – vous savez que si on accumule toutes les balances des paiements dans le monde, on arrive à zéro –, ce qui sort d'un pays rentre forcément dans un autre. Donc chaque année, on a des centaines de milliards qui manquent à l'appel. Ces centaines de milliards de dollars, c'est quoi ? Ce sont les centaines de milliards qui rentrent dans les paradis fiscaux et dont on ne sait pas d'où ils arrivent. Ils arrivent d'Afrique, par exemple. Il faut savoir que quand vous donnez un euro de subvention d'aide publique à l'Afrique, il y a entre deux et dix euros, selon les pays, qui sont planqués dans les paradis fiscaux. On pourrait donner deux ou trois fois plus d'aide à l'Afrique, mais il y aurait toujours des problèmes tant que les élus politiques de ces pays évaderont les sommes d'argent qu'ils ont spolié à leur peuple.

L'argent sale ne sert à rien : il est planqué et on ne peut pas l'utiliser. En revanche, lorsque l'argent est blanchi, il va être investi dans les pays où tout le monde investit, c'est-à-dire dans les pays riches. Donc le phénomène de blanchiment va accentuer la fracture entre pays pauvres et pays riches, il va appauvrir les pays pauvres et enrichir les pays riches. C'est l'accentuation des tendances à la largesse. Lorsqu'un marché fonctionne bien, les blanchisseurs y vont. C'est, par exemple, l'immobilier en Espagne ; il y a quelques années, on y a construit beaucoup d'immeubles. Par contre dès que ça ne va plus, les blanchisseurs s'en vont. Ce qui fait que la chute du secteur va s'accroître, s'accélérer et le cas d'école de l'Espagne exprime bien cette vision avec un immobilier qui était monté extrêmement haut et qui est retombé très rapidement et très violemment.

Les blanchisseurs sont actuellement au Maroc ou en Afrique du Sud. Et on va retrouver le même phénomène : d'ailleurs on commence à le sentir au Maroc, avec des constructions un petit peu trop importantes.

Destruction de l'économie du marché

Les blanchisseurs ont tellement d'argent sale qu'ils peuvent investir dans des entreprises et casser les prix en attendant que toutes les entreprises honnêtes se cassent la figure. Eux, ils disposent d'argent sale, ils ont le temps d'attendre, ils peuvent attendre des années s'il le faut. Et donc l'économie du marché est complètement faussée par cette dimension.

Un petit chiffre pour rappeler tout cela en termes d'égalité : le patrimoine des quatre-vingt-cinq personnes les plus riches dans le monde correspond à celui des trois milliards les plus pauvres. Les Bordelais ont une petite idée de l'égalité mondiale aujourd'hui.

Au niveau de la fraternité, lorsque l'on donne un euro d'aide à l'Afrique et aux pays du Sud, il y a entre deux et dix euros qui partent dans les paradis fiscaux et qui, donc, ne contribuent pas au développement de ces pays.

Un exemple parmi d'autre aussi, après le printemps arabe, on a beaucoup parlé de Ben Ali, cela fait trente ans que l'on sait ce qui se passe en Tunisie avec Zine el-Abidine Ben Ali⁷ et sa belle-famille Trabelsi⁸, c'est vingt-cinq pour cent des revenus des sociétés privées, et c'était lui le président du pays.

Les paradis fiscaux qui représentent des centaines de milliards d'euros chaque année sont des pertes sèches pour les États. Les pertes fiscales et sociales, cela fait à peu près cent milliards d'euros. Si on prend le cas de la France, on demande aux Français, aux classes moyennes, de faire des économies : tout le monde serre la ceinture, il y a un appauvrissement, une paupérisation de la population française. Or en même temps, il y a cent milliards de perte sèche. C'est-à-dire que les cinquante milliards d'économie plus les cinquante milliards qui nous manque et que l'on essaye de trouver, en fait, on les a : ce sont ces cent milliards de perte sèche et de travail caché lié à la fraude fiscale.

Voilà le monde d'aujourd'hui, tel que les économistes et quelques autres le voyons. C'est un monde en trois dimensions, mais on voit que ces trois dimensions sont en interconnection, en interactions permanentes. Et ça, c'est nouveau parce que le crime a toujours existé, le blanchiment a toujours existé. Ce qui est nouveau, c'est qu'en ce moment tout le monde

⁷ Zine el-Abidine BEN ALI est un homme d'État tunisien, président de la République tunisienne du 7 novembre 1987 au 14 janvier 2011. Un mouvement de protestation populaire le contraint à quitter le pays le 14 janvier 2011. Il abandonne ainsi son poste de président de la République pour se réfugier à Djeddah, en Arabie saoudite.

⁸ Le clan TRABELSI fait référence à la famille de Leïla Trabelsi, la seconde femme du président de la République tunisienne, Zine el-Abidine Ben Ali, en poste de 1987 à 2011. L'expression « clan » est souvent utilisée par les médias pour désigner le caractère « quasi mafieux » de certains membres de la famille Trabelsi et de leurs proches, notamment leur implication dans des affaires de corruption et leur influence néfaste sur l'économie de la Tunisie. En effet, la corruption du clan a été l'une des raisons principales du déclenchement de la révolution tunisienne. La majeure partie des plaintes contre les membres du clan ont été déposées à la suite de ce mouvement populaire sans précédent dans le pays et qui a conduit à la chute du régime Ben Ali.

*Paradis fiscaux et blanchiment :
une vérité cachée*

travaille ensemble, les uns ont besoin des autres : ceux qui sont dans l'argent noir, ceux qui sont dans l'argent gris et ceux qui sont dans l'argent propre.

Vous avez en fait trois secteurs aujourd'hui, si on parle d'un point de vue financier et économique :

- le secteur légal, celui que vous connaissez, celui des activités officielles et propres ;
- le secteur illégal, trafic de drogue et autres ;
- le secteur légal-maffieux, celui qui est nouveau, c'est-à-dire un secteur légal, des activités légales, mais les actionnaires sont des membres des organisations criminelles internationales.

Ce que l'on voit dans ce schéma, c'est qu'il y a une interconnexion entre tous ces mondes. Lorsque l'on examine le revenu du secteur légal, il permet d'acheter, par exemple, de la drogue, qui procure du revenu au secteur illégal et ce revenu au secteur illégal va permettre, une fois blanchi, d'acheter des entreprises tout à fait légales qui appartiendront aux organisations maffieuses.

L'autre nouveauté, c'est que ce secteur légal-maffieux ne cesse de grandir. Encore une fois, n'oublions pas que mille cinq milliards sont injectés, chaque année, en provenance des activités criminelles. Et il faut y ajouter l'argent gris : l'argent gris c'est un PCB (produit criminel brut) de cinq mille milliards de dollars. L'argent noir et l'argent gris, cela fait sept mille milliards de dollars d'argent sale, et ces sept mille milliards, c'est dix pour cent du PIB mondial qui vont être injectés chaque année dans l'économie. Certains diront tant mieux.

Alors quelles réponses ? Ces réponses sont plus des questions que des réponses – on continue à s'indigner –. Certains proposent, et de plus en plus, c'est ce qui est inquiétant, de tout légaliser.

Évidemment, si on dit que la drogue c'est légal, si on dit que la prostitution c'est légal, si on dit que le trafic d'organes c'est légal, cela devient autre chose que du crime, cela devient légal. Les personnes qui parlent comme cela sont de plus en plus nombreuses. Et on commence avec cette intégration dans le PIB : ce ne sont plus quelques individus qui le propose, c'est l'Europe qui le propose. On pourrait se dire pourquoi pas, si on légalise tout, il n'y a plus de crimes. Mais partout où on a légalisé la drogue, ce n'est pas l'État qui possède des champs d'opium ou de coca, ce sont encore les mafias qui en profitent. Ce qui est le plus inquiétant dans ces réponses qui paraissent un peu basiques, c'est, surtout, que l'on sent de plus en plus qu'il n'y a plus de vision, qu'il n'y a plus de regard vers

l'avenir pour une société, qu'il n'y a plus de philosophie, qu'il n'y a plus de réflexion, c'est-à-dire que l'on essaye de répondre au jour le jour. Et on se dit : « Mais oui, pourquoi pas, si on légalise, il n'y a plus de problème et en plus on va pouvoir taxer ces activités et on va faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État ». Ce raisonnement, on commence à l'entendre de plus en plus, même sur le plan politique. Même au Maroc, où certains députés veulent légaliser le kif⁹. Pourquoi pas ? C'est une drogue douce, cela ne fait pas de mal ? Tout cela pour vous expliquer qu'un discours commence à entrer dans la tête de nombreuses personnes.

Voilà l'essor d'une société sans vision, sans solde. Et quand je vous parlais des affaires, c'est qu'aujourd'hui il y a une affaire, mais qu'il y en avait une hier ; aujourd'hui c'est un ministre, hier c'était la BMP, avant-hier c'était le Luxembourg, avant-avant-hier ... Et donc tout ceci fait que l'on répond au jour le jour, on s'active, on s'énerve, on s'indigne, mais on s'indigne quelques heures et puis on passe à autre chose.

Ce qu'il manque, c'est, effectivement, cette réflexion et cette proposition sur le long terme. Quelles sont les réponses ?

La première est très simple, très simple à dire : d'ailleurs elle est sur papier, mais plus difficile à réaliser ; c'est lutter contre la pauvreté et l'illettrisme. Avant de lutter contre la criminalité, avant de lutter même contre les extrémismes, c'est bien de lutter contre la pauvreté et l'illettrisme qui sont essentiels. On sait que plus il y a de développement économique, plus il y a de gens instruits et moins il y a de criminalité.

C'est sensibiliser et intégrer les paramètres de la criminalité dans toutes les réflexions, ça c'est la deuxième réponse.

Mon travail depuis quelques années, c'est d'informer le plus grand nombre, c'est de sensibiliser parce que, comme pour l'écologie, comme pour la lutte anti-mafia à Naples, le sursaut, la réaction viendra de la base. Elle ne viendra pas d'en haut parce qu'on constate – sans entrer dans le discours « tous pourris » – le système empêche que cela vienne d'en haut. Cela viendra donc d'en bas et c'est pourquoi il faut informer et sensibiliser le plus grand nombre, mais la réponse doit être universelle. Si on agit localement, et localement peut être aussi à l'échelle de l'Europe, ce sera vraiment insuffisant. Si on ne fait rien sur le plan global, rien ne changera parce que si vous ne changez les règles que sur quelques territoires, que

⁹ Kif : Pollen du chanvre, qui est le plus souvent compacté et coupé pour obtenir le *haschisch* (résine de cannabis).

*Paradis fiscaux et blanchiment :
une vérité cachée*

dans quelques pays du monde, les autres pays seront encore totalement disponibles.

Toiles @ penser 2015

*Paradis fiscaux et blanchiment :
une vérité cachée*

Toiles@penser 2015

*Paradis fiscaux et blanchiment :
une vérité cachée*

Toiles @ penser 2015

*Paradis fiscaux et blanchiment :
une vérité cachée*

Toiles @ penser 2015

*Paradis fiscaux et blanchiment :
une vérité cachée*

Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Innovation : science, services et alibis*, M. JUDKIEWICZ, 2014.
L'antisémitisme, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
L'esclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Petit essai sur l'existence de Dieu*, J. CAMBIER, 2014.
Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société, G. SAND, 2014.
Les deux jugements, W. DE WINNE, 2014.
Une histoire cosmique, W. DE WINNE, 2014.
Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.

- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
- Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal*, N. DE BECKER, 2006.
- Les complots : sujet de la littérature populaire*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,
 A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?*, C. CHEREF-KHAN, 2014.
La pensée non dualiste, D. CASTERMAN, 2014.
La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945, G. BRANDSTATTER, 2014.
Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.
- De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?*,
 C. CHEREF-KHAN, 2013.
- Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste*, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
- L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célèbrons-nous ?* P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
- Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »*,
 Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !*, É. PEETERS, 2014.
Une approche de l'œuvre d'art, N. DECOSTRE, 2014.
Orwell et nous, M. VOISIN, 2014.
- Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de « Philosophie pour enfants »*, N. DECOSTRE, 2014.
Eduquer à l'éthique, N. DECOSTRE, 2014.
L'enseignement, métier à usure, J. L. HORENSTEIN, 2014.
Vous avez dit humain ?, C. SUSANNE, 2014.
- Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?*, C. SÄGESSER, 2014.
Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident : de l'Antiquité à nos jours, T. ISRAËL, 2014.
- Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants*, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.

- À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?*, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À coeur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festschaets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane*, C. Mathys, 2014.
La Bible d'un laïque, J. CAMBIER, 2014.
Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?, P. DARTEVELLE, 2014.
Le baptême, à quoi ça sert ?, W. DE WINNE, 2014.
Des cultures et des hommes, M. VOISIN, 2014.
Et le baptême dans tout ça ?, W. DE WINNE, 2014.
Le 150^e anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, R. PERCEVAL, 2014.
Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?, C. CHEREF-KHAN, C. WACHTELAER et J. LEMAIRE, 2014.
Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman, M. CHRISTODOULOU, 2014.
Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme, N. RIXHON, 2014.
Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangeantes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazoréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.

- La question des conceptions de vie*, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSSCHERE, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. ENGLERT, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. MAYER, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. BRYON-PORTET, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques,
A. DUMOULIN, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. HOTTOIS, 2008.
Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié, V. DORTU, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. JAEKEN, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. MONFILS, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.
La laïcité dans la vie sociale, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Ch. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres,
C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle,
J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng*, P. DARTEVELLE, 2014.
Ah ! Si on avait écouté Arius !, W. DE WINNE, 2014.
Réhabilitation du « phalocrate », M. BOLLE DE BAL, 2014.
Perhumanisme et/ou transhumanisme ?, J. SEMAL, 2014.
À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien, W. DE WINNE, 2014.
1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?, V. BALMAN, 2014.
Écrivain belge, A. BERENBOOM, 2014.
L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc, D. MENSCHAERT, 2014.
Hitler et la franc-maçonnerie, A. DE LA CROIX, 2013.
Le testament de Jean Meslier, P. J. MAINIL, 2013.
Le combat des Lumières, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, L. DA SILVA, 2013.
L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains, G. RINGLET, 2013.
Après... ou le silence des hommes, M.-P. HAAR, 2013.
L'antisémitisme ?, W. DE WINNE, 2013.
Humour et identité, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?, C. RÉVAUGER, 2012.
L'au-delà, X. DE SCHUTTER, 2012.
Les catholiques belge et la franc-maçonnerie, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
Commémorer Jean-Jacques Rousseau, R. TROUSSON, 2012.
L'histoire des sciences en Belgique, J.C. BAUDET, 2012.
Sur cette pierre, je bâtirai mon Église, W. DE WINNE, 2011.
Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle, S. DERUETTE, 2011.
Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement, R. VERMEIRE, 2011.
Les créationnismes, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURYAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.
L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.

- La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote*, D. BOCKSTAEL, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, C. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La mort médicalisée, une humanisation ?*, F. DAMAS, 2014.
La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?, A. ADRIAENSSENS, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. ISTASSE, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. CYDZIK, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. LUFF, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. SURLEAU, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garance les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant*, C. HENNEGHEN, 2014.
Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme,
M. DE COSTER, 2013.
Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...,
C. DUPRÉ, 2013.
Sexe, prostitution et contes de fées, C. FRANÇOIS, 2012.
La jalousie n'est pas une preuve d'amour, J. LAOT, 2012.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.

- Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles*, L. VANIN, 2014.
Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha, S. PINCHART, 2014.
Vers la fin de l'autorité, F. DE SMET, 2012.
L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité, A. AOUATTAH, 2012.
Pour une spiritualité citoyenne, E. DE BEUKELAER, 2012.
Sociologie et franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2012.
La démocratie dans le monde arabe, I. SAFAR, 2012.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

